

# ► CIT 2021: Discussion générale sur les inégalités et le monde du travail

Présentation du rapport établi par le Bureau

## ► Contexte

### Adoption des ODD (2015)

L'ODD 10 préconise de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, l'ODD 5 de parvenir à l'égalité de genre. La thématique des inégalités est présente également dans de nombreux autres ODD, avec des indicateurs ventilés par sexe, âge et situation géographique (zones rurales ou urbaines).

### 334<sup>e</sup> session du Conseil d'administration (octobre – novembre 2018)

Inscription à l'ordre du jour de la 109<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail d'une question relative aux inégalités dans le monde du travail.

### Déclaration du centenaire (juin 2019)

«La pauvreté, les inégalités et les injustices [...] qui persistent» mettent en péril les avancées en termes de progrès économique et social ainsi que la réalisation d'une prospérité partagée et du travail décent pour tous.

### Appel mondial à l'action (juin 2021)

La pandémie a entraîné «une aggravation de la pauvreté et des inégalités économiques et sociales». «Une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise» est nécessaire.

## ► ILC.109/Rapport IV(Rev.): Les inégalités et le monde du travail

### Quels sont les objectifs du rapport?

- Faire le point sur les données et les travaux de recherche concernant les différentes formes d'inégalités
- Montrer que le monde du travail joue un rôle central dans la compréhension des inégalités
- Donner des exemples de mesures et de politiques susceptibles de réduire les inégalités
- Présenter des pistes envisageables pour l'avenir

Le rapport prend en compte les faits nouveaux survenus en raison de la crise du COVID-19 et de son impact sur le Monde du travail.

### Structure:

**Chapitre 1:** Le problème des inégalités

**Chapitre 2:** Quel rôle le monde du travail joue-t-il au regard des inégalités ?

**Chapitre 3:** Réduire les inégalités après la crise du COVID-19: principaux domaines d'action pour un monde du travail plus inclusif et centré sur l'humain

**Chapitre 4:** Pour une croissance partagée placée sous le signe de l'équité et de la dignité: propositions pour une réponse de l'OIT aux inégalités

Faire progresser la justice sociale, promouvoir le travail décent



## ► Chapitre 1: Le problème des inégalités

### Les inégalités, un enjeu important

- Des niveaux élevés d'inégalités de revenus ont des conséquences néfastes sur la situation économique, freinent le processus de réduction de la pauvreté, présentent une corrélation avec une faible mobilité sociale, fragilisent la cohésion sociale et augmentent le risque de troubles sociaux.
- Comme le révèle la crise du COVID-19, les sociétés caractérisées par des niveaux d'égalité plus élevés semblent être mieux à même de faire face aux chocs externes tels que les pandémies.

### Les différentes formes d'inégalités

- Les inégalités peuvent être *verticales* (entre personnes plus riches et personnes plus pauvres) ou *horizontales* (entre différents groupes d'une société). Certaines personnes sont victimes de différentes formes d'inégalités.
- Les inégalités de genre sont parmi les plus répandues et les plus persistantes.
- Les inégalités apparaissent bien avant qu'une personne n'entre sur le marché du travail. Lorsque les inégalités sont marquées entre les adultes d'aujourd'hui, il est plus difficile de garantir l'égalité des chances de la génération de demain.

«La réduction des inégalités, sous bon nombre de leurs facettes, et la promotion du principe de l'égalité de chances et de traitement ont toujours été indissociables du mandat et de l'action de l'OIT.»

Écart salarial entre  
hommes et femmes  
à l'échelle mondiale

**20%**

À l'échelle mondiale, les peuples autochtones et tribaux gagnent en moyenne **18,5% de moins** que leurs homologues ne relevant pas de ces catégories.

## L'accroissement des inégalités de revenus

- ▶ Les inégalités de revenus au sein des pays varient considérablement et sont les plus fortes dans certains pays en développement.
- ▶ Depuis les années quatre-vingt, les inégalités de revenus augmentent dans la majorité des pays, en particulier dans les pays à revenu élevé.
- ▶ Les inégalités mondiales de revenus restent un immense défi, bien que les revenus dans de nombreux pays émergents, notamment la Chine et l'Inde, aient augmenté plus rapidement que dans les pays à revenu élevé.

## Les inégalités au sein des pays: une situation contrastée

- ▶ Les femmes et certains groupes spécifiques – groupes ethniques ou «raciaux», peuples autochtones et tribaux, migrants – sont surreprésentés parmi les couches les plus pauvres de la société.
- ▶ Les inégalités spatiales entre zones urbaines et zones rurales, entre grandes et petites villes, ou encore entre régions plus riches et régions plus pauvres contribuent à la fracture sociale et à l'inégalité sociale.

## Importance et limites de la redistribution au moyen de la fiscalité et des transferts ainsi que des services sociaux publics

- ▶ Un pays peut utiliser son régime fiscal et son système de transferts pour redistribuer les ressources, mais la possibilité de réduire les inégalités par une telle redistribution présente toutefois certaines limites, en particulier dans les pays où les taux d'informalité sont élevés.
- ▶ Des mesures globales s'imposent pour combattre les inégalités dans le monde du travail.

Faire progresser la justice sociale, promouvoir le travail décent

Entre 1990 et 2017, avant la crise du COVID-19, la croissance économique et l'augmentation de la productivité **avaient permis à 1,2 milliard de personnes** de s'extraire de l'extrême pauvreté.

Entre 1990 et 2015, les inégalités mesurées par le coefficient de Gini se sont creusées dans **77 pays sur 140**.

Dans les pays de l'OCDE, les revenus moyens des 10 % les plus riches sont près de **10 fois** supérieurs à ceux des 10 % les plus pauvres, alors que le rapport était de 7 à 1 dans les années 1980.

## Chapitre 2: Quel rôle le monde du travail joue-t-il au regard des inégalités?

### La répartition inégale du travail et des revenus du travail

- ▶ Le manque d'emplois, la «sous-utilisation» de la main-d'œuvre et les disparités relevées dans la répartition des salaires et des revenus du travail figurent au nombre des principaux facteurs d'inégalités.
- ▶ Dans de nombreux pays, les travailleurs mal rétribués, les femmes et les groupes défavorisés ont été plus durement touchés par la crise du COVID-19, ce qui a accentué les inégalités existantes.

Salaire moyen des femmes dans l'économie informelle, par rapport au salaire moyen des hommes dans l'économie formelle

**47%**

### L'informalité: une source majeure d'inégalités

- ▶ Les gains moyens des travailleurs de l'économie informelle sont sensiblement inférieurs à ceux des travailleurs du secteur formel, et ces travailleurs sont dépourvus des formes les plus élémentaires de protection, au travail ou sociale.
- ▶ Les travailleurs de l'économie informelle courent un risque deux fois plus élevé de se trouver dans la pauvreté et comptent un nombre deux fois plus important de jeunes, de femmes et de personnes âgées que l'ensemble de la main-d'œuvre.

Nombre de travailleurs en situation d'emploi informel

**2 milliards  
(61,2%)**

### Niveaux de productivité et disparités entre les entreprises

- ▶ Les différences de niveaux de productivité entre les entreprises sont également une source d'inégalités entre les travailleurs.
- ▶ Les entreprises informelles représentent 80 pour cent des entreprises dans le monde, et la productivité de la main-d'œuvre est deux fois inférieure à celle des entreprises de l'économie formelle.

Nombre de personnes au chômage, en sous-emploi lié à la durée du travail ou n'étant pas dans une recherche active d'emploi

**473  
millions**

## Inégalités de genre et discrimination sur le marché du travail

- ▶ Les femmes se heurtent à des obstacles plus importants pour entrer, rester et progresser sur le marché du travail et sont plus exposées à la violence et au harcèlement fondés sur le genre.
- ▶ Elles continuent d'endosser l'essentiel des activités non rémunérées de soin, ce qui limite les possibilités qu'elles ont d'exercer un emploi rémunéré.
- ▶ Pendant la pandémie, les femmes étaient surreprésentées dans les secteurs durement touchés et étaient surexposées au virus en raison de leur surreprésentation dans les secteurs essentiels, comme la santé et les activités sociales.

## Lacunes en matière de protection sociale

- ▶ La crise du COVID-19 a mis en évidence d'importantes lacunes en matière de protection sociale, en particulier en ce qui concerne l'accès aux services de santé.
- ▶ Ces lacunes ont fragilisé encore davantage les personnes les plus vulnérables et aggravé les inégalités qui existaient déjà.

## Arrangements contractuels et inégalités

- ▶ Les déficits de travail décent sont plus importants parmi les travailleurs dont l'activité fait l'objet d'arrangements contractuels particuliers.
- ▶ Les travailleurs sous contrat temporaire ont une rémunération inférieure à celle des travailleurs sous contrat à durée indéterminée et sont moins susceptibles de bénéficier d'une protection sociale et du travail adéquate.

Dans le monde, 1,3 milliard de femmes ont un emploi, contre 2 milliards d'hommes.

Quand la crise a frappé, 55% de la population mondiale – soit environ 4 milliards de personnes – n'avaient pas de couverture sociale.

Suivant les pays, la rémunération des travailleurs à domicile est de 13 à 50% inférieure à celle des autres travailleurs.

## Chapitre 3: Réduire les inégalités après la crise du COVID-19: principaux domaines d'action pour un monde du travail plus inclusif et centré sur l'humain

### Un examen des pratiques des pays

#### Générer une croissance inclusive par:

- ▶ L'instauration d'un environnement favorable à un grand nombre d'entreprises durables et à l'augmentation de la productivité, en particulier dans les secteurs où les écarts de productivité entre les entreprises se creusent.
- ▶ L'apprentissage tout au long de la vie et l'accès à la formation aux fins de l'actualisation et de l'amélioration des compétences, une attention particulière étant portée aux groupes (jeunes, minorités ethniques, etc.) qui se heurtent à des obstacles plus importants à l'accès au monde du travail.
- ▶ La transition vers la formalité, y compris des micro et petites unités économiques, grâce à un ensemble de politiques combinant mesures incitatives et allègement des formalités administratives.

#### Garantir un juste partage des fruits du progrès entre tous en rendant les institutions du travail plus efficaces et plus inclusives

- ▶ Salaires minima fixés à des niveaux adéquats, large champ d'application et mécanismes de contrôle efficaces
- ▶ Mécanismes efficaces et inclusifs de négociation collective et suppression des restrictions à la syndicalisation de tous les travailleurs
- ▶ Limites à la variabilité des heures de travail et possibilité donnée aux travailleurs de se faire entendre davantage au sujet de leurs horaires
- ▶ Transition vers la formalité en tant que moyen essentiel d'offrir une protection suffisante à tous les travailleurs



## Favoriser l'égalité de genre

- ▶ Investissements dans l'économie du soin afin de réduire et de redistribuer les activités non rémunérées de soin entre les familles et l'État
- ▶ Équilibre entre travail et vie privée aussi bien pour les femmes que pour les hommes, grâce à des politiques en matière de congés qui tiennent compte des considérations de genre et à des politiques favorables à la famille sur le lieu de travail
- ▶ Égalité de rémunération pour un travail d'égale valeur, y compris par la transparence des salaires
- ▶ Élimination des stéréotypes de genre qui entravent l'accès des filles et des femmes à l'éducation et leur parcours éducatif

## Soutenir les groupes défavorisés ou en situation de vulnérabilité

- ▶ Égalité de chances et de traitement dans l'emploi pour les groupes victimes de discrimination, tels que les peuples autochtones et les travailleurs migrants, grâce à un ensemble de mesures générales et ciblées
- ▶ Inclusion des personnes en situation de handicap, notamment par l'amélioration de la capacité d'adaptation des institutions et l'instauration d'un environnement de travail inclusif
- ▶ Transition effective de l'école au monde du travail, amélioration des possibilités d'emploi et acquisition continue de compétences pour les jeunes

## Renforcer la redistribution au moyen de la protection sociale et des services publics

- ▶ Extension de la protection sociale, notamment aux travailleurs informels et à ceux qui ont des moyens limités de payer, en vue d'atteindre la couverture universelle
- ▶ Prestations sociales appropriées
- ▶ Services sociaux publics en faveur des groupes à faible revenu et des groupes vulnérables, y compris dans les zones reculées.

## ► **Chapitre 4: Pour une croissance partagée placée sous le signe de l'équité et de la dignité: propositions pour une réponse de l'OIT aux inégalités**

- Des interventions combinées et coordonnées, dans tous les domaines d'action liés au monde du travail à divers niveaux, peuvent contribuer à réduire les inégalités.
- Le dialogue social, y compris la négociation collective, a débouché sur des réponses négociées à la crise du COVID-19 qui prennent aussi en compte les groupes en situation de vulnérabilité.
- La réduction des inégalités est affaire de choix, et le coût de l'inaction augmente de jour en jour.

### **Afin de réduire les inégalités, le Bureau pourrait prendre des mesures pour:**

- S'appuyer sur les conclusions de cette discussion générale, qui visent à lui conférer un mandat stratégique, en vue d'élaborer un texte expliquant de manière synthétique comment l'OIT pourrait contribuer à une reprise s'accompagnant d'une réduction des inégalités.
- Entreprendre au niveau multilatéral des activités de coordination et de coopération plus soutenues sur la question des inégalités dans le contexte de la reprise.
- Mener des travaux de recherche et rassembler des connaissances sur les enseignements pouvant être tirés des solutions efficaces pour réduire les inégalités dans le monde du travail.

## ▶ **Chapitre 4: Pour une croissance partagée placée sous le signe de l'équité et de la dignité: propositions pour une réponse de l'OIT aux inégalités**

- ▶ Examiner la mesure dans laquelle les normes internationales du travail apportent une réponse adéquate aux difficultés posées par les mutations du monde du travail.
- ▶ Dans le cadre de sa contribution à la réforme du système des Nations Unies, intégrer systématiquement les questions d'inégalités dans les activités menées au niveau national, conformément à l'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités, en plaçant le dialogue social au cœur du débat politique.
- ▶ Prendre systématiquement en compte les questions d'inégalités dans le suivi de la Déclaration du centenaire, en s'inscrivant dans le droit fil de l'éventuel document final de la Conférence internationale du Travail (109<sup>e</sup> session) sur une réponse globale en vue d'une reprise centrée sur l'humain pour sortir de la crise du COVID-19.
- ▶ Accélérer la mise en œuvre d'un programme porteur de changements en faveur de l'égalité de genre.

## ► Points proposés pour la discussion:

1. Comment les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays ont-elles évolué aux cours des deux dernières décennies et quelles ont été les conséquences économiques et sociales de cette évolution?
2. Quels ont été les principaux facteurs d'inégalités à l'intérieur et à l'extérieur du marché du travail? Quelles politiques et mesures efficaces tenant compte des considérations de genre les États Membres ont-ils mises en place pour réduire les inégalités au sein des pays et promouvoir la croissance de la productivité, tout en assurant une distribution équitable, notamment à travers les politiques et institutions du marché du travail, la protection sociale et la politique budgétaire? Dans quelle mesure ces politiques devraient-elles être ajustées compte tenu des enseignements tirés de la crise du COVID-19 ? Quelle combinaison de mesures est la meilleure pour réduire les inégalités et promouvoir une croissance inclusive et un développement durable, y compris dans le contexte de la reprise après la pandémie?
3. À la lumière du mandat de l'OIT, quelles mesures les mandants de l'Organisation et le Bureau devraient-ils prendre aux niveaux national et international, notamment via le partenariat et la cohérence des politiques, pour réduire les inégalités, promouvoir une croissance inclusive et un développement durable, comme le préconise le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans un monde du travail en mutation et profondément touché par la pandémie de COVID-19?